

La Pactoise – n°155

DATE DE PARUTION

JANVIER - FEVRIER 2023

Le mot du Maire : Mr Laurent ILTIS

VOEUX DU MAIRE L.ILTIS : 08 Janvier 2023



Mr le Député NEUDER Yannick, cher Yannick
Mr le Ministre, cher Mr NUCCI Christian, Christian merci d'être là, votre présence nous honore,
Mme la Présidente de la Communauté de Commune d'Entre Bièvre et Rhône, chère Sylvie ; qui représente Mr le président de Région, Mr WAUQUIEZ Laurent
Mme la Conseillère Départementale, Mme GRANGEOT Christelle, qui représente Mr le Président du Département M. BARBIER Jean Pierre
Mme et Mrs les maires de la Communauté de Communes d'ENTRE BIEVRE ET RHONE,
Mmes et Mrs les élus,
Chère Claude NICAISE, ancienne maire de PACT,
Mmes et Mrs des corps constitués, chers sapeurs-pompiers,
Camarades policiers et gendarmes, mon capitaine Laurent, mon lieutenant, Baptiste,
Mmes et Mrs les présidents d'associations,
Mmes et Mrs les dirigeants des entreprises locales, commerçants et agriculteurs,
Chers collègues de la Plateforme chimique de ST CLAIR LES ROCHES / ROUSSILLON
Mr le Sénateur RAMBAUD, pris par des obligations personnelles s'est excusé de son absence, Mr le Sous-préfet de VIENNE, Mr Denis MAUVAIS et Mme la Procureure de la République de VIENNE, Mme QUEY vous saluent cordialement.
Mesdames, messieurs,
Chers toutes et tous, chères Pactoises et Pactois,
J'ai beaucoup de plaisir à vous recevoir dans notre petite mais chaleureuse salle des fêtes.
Je vous souhaite la bienvenue à ce traditionnel rendez-vous malheureusement interrompu par la Covid au cours de ces deux dernières années. C'est un instant suspendu par le temps, un moment où l'on se souhaite les vœux de façon traditionnelle pour ne pas dire formelle, mais cela reste avant tout et surtout, une réunion de village : cet instant privilégié pendant lequel des moments de fraternité et de convivialité sont partagés.

Apprécions ces moments, sachons les savourer :

- gardons en effet à l'esprit que la guerre et ses atrocités se déroulent en Ukraine, à nos portes ,
- que la Covid frappe encore,
- que le climat social est fragile pour ne pas dire incandescent,
- que la structure même de notre société est attaquée par toute une cohorte de malfaisants de toute nature que ce soit ,
- que le terrorisme n'est pas éradiqué, loin s'en faut,
- que notre école vacille sous une laïcité de moins en moins prégnante,
- que l'argent de l'Etat est devenu plus rare, plus cher,
- que l'inflation rampe ,

- et ...peut être , le plus inquiétant des combats pointe , sans que tout le monde ne prenne encore conscience de son importance : je veux parler du changement climatique et de ses conséquences . Directes ou indirectes d'ailleurs. Le dernier été caniculaire nous le rappelle. C'était hier, et pourtant cela semble si loin, alors que le prochain été sera là dans 160 jours seulement. Gardons à l'esprit la conservation de nos biens communs. L'eau est source de vie : il nous faut la préserver. La terre nous nourrit : J'ai une pensée très forte à l'égard de nos agriculteurs. Mesdames, Messieurs, vous êtes nos nourriciers et je connais votre sensibilité à produire des produits de qualité.

Mais, méfions-nous des Cassandres, des appels à des lendemains noirs sans desseins.

Non ! nous ne subirons pas.

Nous n'accepterons pas benoîtement des lendemains sans futur, un avenir sans espoir.

Antoine de SAINT EXUPERY disait : ***" Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible "***

Il nous appartient, tous, ensemble, de former des bataillons, de constituer des remparts, d'ériger une véritable force collective pour influencer sur nos lendemains.

Vous le savez, je viens d'un corps constitué, d'une institution séculaire, où la fraternité n'est pas un vain mot ; Le regard droit, le menton haut, Les valeurs de solidarité, de cohésion, d'aide sont partagées. L'humilité et la simplicité sont des vertus cardinales.

Ce ciment est le nôtre.

Je crois en effet, en notre capacité collective à renverser la table, nier les échecs annoncés, construire et bâtir solidairement, des digues fortes, résilientes, d'offrir des perspectives à nos enfants ...

J'y crois : vous l'avez remarqué : devant ce foyer rural, nous avons exposé deux automobiles : -L'une, une Renault 4, conduite par un duo de jeunes gens de PACT : Kimberly PIOLAT et Yoni BARDEL. Nos jeunes partiront prochainement découvrir le Sahara et emporteront avec eux, non seulement des envies de découverte, d'ouverture sur le monde, de connaissances de l'autre, mais aussi apporteront avec eux, un " bout de France " : des livres, de la connaissance, des savoirs et du partage.

Nos enfants de PACT, ce sont eux : ouverts, curieux, disponibles, animés par le partage et la main tendue.

Vous avez pu également remarquer une autre automobile : M. PERDOUX Alain participe à la protection de la population. Bénévole !

Alain donne de soi aux autres sans compter. Il aide, assiste et vole aux secours de personnes en détresse. C'est un sénior. Pardon Alain. Mais après nos jeunes, Alain présente aussi ce qui fait notre force rurale : la solidarité et la cohésion de nos territoires à travers son action permanente.

Dans ses "mémoires d'espoir", au crépuscule de sa vie, le général De Gaulle écrivait que "*chacun ressent ce qui lui manque, plutôt que de se satisfaire de ce qu'il a* " !

Nous, maires, constatons la véracité de ces propos, leur matérialité, tant l'égoïsme, l'autocentrisme est devenu réalité. Et bien NON, une nouvelle fois. Ne nous résignons pas !

Nous n'acceptons pas ce postulat à venir et, au niveau de nos communes, nous comptons des forces vives qui sont constituées de cellules essentielles à la cohésion de nos territoires, de nos familles ...car la commune est le socle de base de la société : elle est le ciment, la pièce structurante du bien vivre ensemble; sa proximité, la fine connaissance de ses habitants, l'identification au plus près de ses besoins, de ses contraintes, des développements nécessaires à son évolution dans un climat et un environnement contenus et partagés par tous...

Voilà l'Adn, voilà l'essence même de notre fonction : celle de rassembler, fédérer, participer, emmener vers un projet collectif partagé au service de toutes et tous.

Oui, notre conseil communal est engagé vers une offre de service de proximité.

Oui, nous l'affirmons : La ruralité n'est pas une fatalité.

Nous ambitionnons de vous offrir le meilleur : nous l'avons démontré avec l'installation de nos deux médecins, rejoints par non pas une, mais deux infirmières, complété par l'arrivée de notre coiffeuse, d'une esthéticienne, et je l'espère bientôt de deux kinésithérapeutes. Oui, deux kinésithérapeutes pourraient prochainement nous rejoindre et compléter une offre de soin de proximité de qualité. Leur projet est ambitieux, notre volonté de les accueillir est là.

Vous l'avez compris, une convergence naturelle d'intérêt s'inscrit.

Nous avons, je pense, su préserver et garantir votre santé.

Parallèlement, notre projet d'éco village senior poursuit son bonhomme de chemin : nous travaillons et croyons à son installation future, à l'accueil quasi personnalisé de seniors aux revenus limités, tout en leur offrant la quiétude et les services nécessaires à leur bien-être.

Ce projet majeur constitue le prolongement de ce que nous avons jusqu'ici mené : à savoir nous enquêter de votre santé.

Economiquement, trois nouvelles entreprises vont nous rejoindre en 2023. Elles succèdent à celle créée en 2022 par Mr Raphael GHERISSI, spécialisée dans le handicap à la personne.

Cette offre économique est également diversifiée avec notre marché du lundi : après notre épicerie biologique, notre maraîcher local, dès la semaine prochaine. Dès demain, un nouveau commerçant va nous rejoindre avec un circuit court de distribution. Il s'agira de la vente de produits fromagers issus du sérail local, prolongeant par cela, la petite épicerie ambulante et biologique et notre producteur local.

Socialement : une compagnie de théâtre nous a rejoint. Elle complète une offre, on peut le dire désormais, abondante et diversifiée avec le club automne ensoleillé, les ateliers créatifs, le club photo. La compagnie de théâtre proposera des ateliers d'expressions diverses comme de la jonglerie, formera aux clowns, mais également s'attachera à la composition de spectacles du vivant

Sportivement : avec notre club de boxe qui offre aux petits et grands des entraînements désormais labellisés par la fédération française, les cours sont de qualité, en témoigne l'affluence sans cesse grandissante des adhérents et adhérentes.

Par ailleurs,

La vie du village a été aussi animée en 2022 avec :

- la chasse aux œufs de pâques,
- notre course pédestre du muguet,
- la double présence de châteaux gonflables en août et novembre,
- de notre marche nocturne désormais devenue un rendez-vous annuel apprécié de toutes et tous, ce rendez-vous est pérennisé, sa formule évoluera encore ...
- de notre 1ère exposition de peinture avec une affluence record pour nos artistes locaux dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine...
- de la création de notre club photo,
- de notre braderie, de notre brocante
- d'autres projets arrivent croyez le bien avec, par exemple, le renouveau de l'association du foyer rural, avec son président plein d'allant et d'entrain, où se mêlent déjà des projets de bals, d'animations diverses ...

Nous avons également sur le plan sécuritaire amené de notables évolutions :

La vidéo protection est désormais installée : il ne s'agit pas de saturer l'espace public avec pléthores de caméras de surveillance, par la mise en place d'un dispositif raisonné et raisonnable, de 4 caméras, installées sur des points de passages obligés, nous contribuons, je pense avec la préservation de votre Santé, à votre SECURITE.

Par ailleurs, nous avons déposé en Sous-préfecture de VIENNE, un plan communal de sauvegarde qui a été avalisé par M. le Préfet de GRENOBLE. Nous y avons décliné des fiches réflexes faisant face à tout un panel d'évènements susceptibles d'impacter les habitants du village.

Mmes et Mrs, nous sommes PRETS !

Prêts à sauvegarder vos intérêts,

Préserver votre intégrité physique.

Nous tiendrons prochainement une réunion publique où nous vous exposerons ce plan de sauvegarde et ses déclinaisons.

Toujours sur le plan sécuritaire, nous avons établi des plans « COVID », un plan de limitation de notre dépense énergétique, un plan de résilience face à des coupures ou délestages électriques. Là encore, Nous sommes prêts !

Par ces temps troublés, incertains, compliqués, je loue votre esprit, pactoises et pactois : la ferveur qui est la vôtre, votre joie lors de nos rassemblements et je vous renouvelle notre engagement initial : celui de vous servir, être à votre disposition.

Mesdames et Messieurs, je termine ce discours en mettant à l'honneur l'ensemble de l'équipe municipale. Leur implication est totale, complète, constante. Merci à mes adjoints Bernard OGIER, le fidèle et professionnel Bernard,

à Thierry PERONO dont l'implication n'est plus à démontrer,

à Alain MARRON, notre ambassadeur ambroisiois, notre référent TARAVAS, notre dévoué serviteur de toutes les causes,

à Bernard HUNNIBAL, notre référent voirie, urbanisme,

Je salue l'action de mes conseillers :

Mme Mireille BERTINO et sa générosité,

Mme Agnès TARACONAT et sa fibre sociale, sa sensibilité vers la jeunesse,

Mme Céline CARROT et ses appétences pour la vie scolaire et le lien indéfectible qu'elle apporte avec le sou des écoles. J'en profite pour saluer le travail important et constant de Mme ULMER Claudine, notre directrice d'école et son équipe et je souligne la transparence de nos rapports,

Mes remerciements accompagnent également

Mme Catherine THIVIN et son sens collectif,

Mr Pierre MARTIN et son souci du bien-être,

Mr Christian BOSCH et son intérêt pour le commerce local,

Mr Xavier BUISSON et son professionnalisme éclairé,

Mr Michel BRUN dont le don de soi est remarquable,

Mr Sébastien BONGARD pour son intérêt à la culture pour toutes et tous,

Merci aux agents communaux : Martine CHARPENAY, Cécile, Fousilla et Sophie, pour vos actions quotidiennes. Mesdames vous offrez du soleil chaque jour à tous.

Je salue évidemment notre « piochon » national, Mr PIOLAT Bernard, notre couteau suisse capable de tous les services et toutes les réparations.

Je salue aussi Mélissa notre nouvelle secrétaire et le tandem qu'elle forme avec Martine JOURDAN, l'indéfectible et indispensable Martine.

Mais avant de passer à des agapes bien méritées, je voudrais maintenant profiter de votre présence pour mettre à l'honneur Mme Claude NICAISE. Notre ancienne maire.

Chère Claude, très simplement et très cordialement, au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de te remettre le diplôme de maire honoraire.

Chères toutes et tous, je vous souhaite, au nom du conseil municipal et des agents communaux, une bonne et heureuse année 2023 pour vous-même et vos proches.

DÉCÈS

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris en ce début d'année, le décès de Josiane BLANC. Bien qu'elle ne soit plus domiciliée à Pact, Josiane était une enfant du pays et a passé son enfance et sa jeunesse ici.

C'est avec tristesse que la Pactoise adresse ces sincères condoléances à ses frères Marc et Daniel.

Le 7 Janvier , nous avons appris le décès de Monsieur SPYCKERELLE Marc à son domicile, Grande Rue. Agé de 68 ans, il se montrait très discret et courtois.

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à son épouse Catherine.



MARIAGE

C'est à une date un peu inhabituelle que Mr le Maire a célébré l'union en ce 31 décembre de Mme TAPIA Peggy et de Mr CHARROIN Frédéric domiciliés Chemin de Connai.

La famille et les amis se sont retrouvés en Mairie, en tenu année 30 Charleston et c'est en voiture de marque Renault monoquatre 1934 que les mariés sont arrivés et repartis.

Tous étaient prêts à célébrer le Mariage de Peggy et Frédéric et aussi la nouvelle année.



La Pactoise leur souhaite tout le bonheur du monde ainsi qu'une très belle année 2023



La remise du diplôme de Maire Honoraire à Mme NICAISE Claude

C'est en juin 2020 que Madame Claude NICAISE a quitté ses fonctions de Maire, mais la COVID ayant frappé pendant ces deux années, il n'avait pas été possible de lui remettre son diplôme de Maire Honoraire.

C'est à présent chose faite, et devant une assistance nombreuse, dont sa famille, qu'elle a reçu des mains de Mr le Maire, sa distinction. Elle a rappelé elle-même ses débuts dans la vie municipale en qualité de conseillère depuis 1977, sous le mandat de Monsieur Charles PUZIN, puis Maire depuis 1995, à l'arrêt du mandat de Monsieur Henri BLANC, jusqu'en juin 2020, date à laquelle, Monsieur Laurent ILTIS a pris sa succession.

Ce fut aussi l'occasion pour ses anciens collègues, Sylvie DEZARNAUD, Christelle GRANGEOT, Angeline APRIEU et Christian NUCCI de se rappeler de nombreux souvenirs et anecdotes.

Monsieur Yannick NEUDER député de notre circonscription lui remettait la médaille de l'assemblée nationale, assemblée qu'elle a fréquenté de nombreuses fois. Ce fut aussi, pour un moment d'humour, l'occasion d'apprendre qu'elle était très friande, et cela vient peut être de sa condition de fille de boucher, des pieds de cochons.

Tous, unanimement, ont rappelé son caractère quelques fois entier, et son tempérament vif pour le bien de sa commune et de ses administrés...

C'est émue, qu'elle a remercié son conjoint Gérard, ses filles, ses petits enfants, pour les fêtes manquées, les vacances écourtées, les rendez vous reportés, qui ont jalonné leurs vies à tous.

C'est à présent, le temps du repos mérité, des vacances à n'en plus finir..... Et des restaurants, où l'on mange ... « des pieds de cochon !! »



*Mr Laurent ILTIS - Maire,
Mme DEZARNAUD -
Présidente de la CCEBER
Mme NICAISE -
Maire honoraire
Mme NEUDER - Député*

TAILLE D'AUTOMNE POUR LES PLATANES

Mardi 8 Octobre, une opération d'élagage sur tout le patrimoine platane de la commune a été effectué par l'entreprise CHARLON ESPACE VERTS. Cet entretien est rendu nécessaire pour pouvoir retrouver un feuillage dense et rafraîchissant en été et qui fera le bonheur des visiteurs et des habitants du village.

Le platane est une essence qui s'adapte bien à la taille tête de chat, appelée aussi tête de saule. Les branchages ont été transformés en copeaux. Pour le moment, l'aspect de ces arbres dénudés et élagués n'est pas des plus esthétiques mais un peu de patience, avec les beaux jours et la sève qui va remonter, ils retrouveront charme et beauté pour le plaisir des yeux.



MARCHE NOCTURNE

C'est par un temps incertain qu'une centaine de téméraires ont affronté la nuit pour participer à la 2ème édition de la marche nocturne le vendredi 9 Décembre.

Un nouveau parcours était proposé avec une halte à l'Eglise, car l'association Rénovation de l'Eglise avait organisé une exposition de photographies anciennes du village.

Cet effort physique a été récompensé par le service d'une délicieuse soupe à l'oignon servie par les dynamiques membres du Sou des Ecoles.

La fin du repas fut le moment du tirage de la tombola - 5 lots avaient été offerts par le Sou des Ecoles, l'association Rénovation de l'Eglise et la Mairie.

La soirée s'est terminée dans une très bonne ambiance.

Un grand merci à tous !!!



Une vie de biquette à la chèvrerie Cch & Cie.

Lise Guyonneau âgée d'une trentaine d'années a repris la chèvrerie située à Bellegarde Pous-sieu en juillet 2020.

La chèvrerie, originaire du Poitou Charentes, a décidé d'engager une reconversion professionnelle en 2017. Laisant derrière elle, une vie Genevoise où elle exerçait un métier dans l'import export d'œuvres d'art, elle s'est orientée vers un métier qui correspond à ses valeurs. Aujourd'hui la chèvrerie compte 50 chèvres de races alpines chamoisées qui produisent le lait permettant la fabrication des fromages vendus à la ferme et sur les marchés.

Les chèvres pâturent toute l'année autour de la chèvrerie et Lise souhaite respecter au mieux ses animaux en gardant leur cycle naturel et donc avoir une production saisonnée (produire du lait de janvier à fin octobre). L'activité est en plein développement et Lise souhaite se faire connaître des villages alentours afin de proposer des fromages sous plusieurs déclinaisons d'affinage : allant de la faisselle de chèvre en passant par des fromages crémeux jusqu'aux plus secs mais aussi des spécialités type cendrée ou de la tome daubée.

Présence sur le petit marché de Pact le lundi 6 Février de 16h30 à 18h30 sur la place devant le Foyer Rural, puis tous les 15 jours (20/02, 6/03, 20/03, 3/04, 17/04...)

Contact : Lise Guyonneau, 183 chemin du Château 38270 BELLEGARDE POUSSIEU
06-27-72-24-54 Page Facebook : Chèvrerie Cch et Cie



Copyright : Renaud Vezin

LOTO DU CLUB AUTOMNE ENSOLEILLÉ

14h30 c'est le top départ pour la 1ère boule tirée, c'est le loto du club automne ensoleillé ! La salle s'est vite remplie, les jetons prêts à être alignés sur le jeu, l'espoir de gagner la quine ou le carton plein, le joie de se retrouver et de papoter.

À la pause, gâteaux, tartes, préparés par les bénévoles de l'association, ont régalé les plus gourmands.



REVEIL SOUS LA NEIGE

Elle avait été annoncée et elle est bel et bien tombée. La neige s'est invitée en soirée du lundi 12 décembre. Pact s'est réveillé Mardi 13 Décembre sous une petite couche de neige. Quelques centimètres qui ont blanchi notre paysage en lui rendant un aspect hivernal.

PÈRE NOEL

Nous saluons le Père-Noël qui est venu faire un petit coucou aux enfants sages de l'école de PACT.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Vendredi 11 Novembre, les membres du conseil municipal, les enfants de l'école ainsi que les habitants du village, ont accompagné Monsieur le Maire au monument aux morts, afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. La musique d'Épinouze présente à assurer la partie musicale. Monsieur le Maire a remercié les enfants de l'école pour la fabrication d'une guirlande tricolore.



Monsieur Laurent ILTIS a lu le message de Monsieur LECORNU Sébastien, ministre des armées, et honoré les deux soldats morts pour la France au Mali. Puis la Marseillaise a été reprise par tous.

La guerre est de retour sur notre continent.

Il ne faut pas oublier le combat des Poilus.



UN PEU D'HISTOIRE

Le 11 Novembre 1918 est la première date officielle de cessez-le-feu de la Grande Guerre contre les Alliés et l'Allemagne.

Cette date est entrée dans l'Histoire en tant que date de la signature de l'Armistice de la 1ère Guerre Mondiale. Cette signature a été instaurée sous la tutelle du Maréchal Foch dans la forêt de Compiègne dans le département de l'Oise (60).

Ce n'est que plus tard, le 28 Juin 1919, que l'arrêt définitif de la guerre sera conclu par le Traité de Versailles.

L'ADMR A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ADMR, ce sont des bénévoles et des salariés, à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient..

L'ADMR, assure la mission d'aide à domicile auprès des séniors afin de les assister dans leurs vies quotidiennes (aide à la toilette, repas, courses, ménage...) mais aussi les tâches ménagères tout public avec déduction des impôts.

Présente depuis 75 ans sur l'Isère, l'ADMR et ses 110 associations est la référence du service à la personne. L'association ADMR du Dolon intervient sur 16 communes : Agnin, Anjou, Assieu, Bellegarde-Poussieu, Bougé Chambalud, Chanas, Jarcieu, La Chapelle de Surieu, Moissieu, Pact, Primarette, Revel-Tourdan, Salaise sur Sanne, Sonnay, Ville Sous Anjou.

L'année 2021, est une année particulière du fait de la pandémie de COVID-19. Malgré les difficultés, nous avons pu compter sur leur professionnalisme et leur bienveillance. Leurs aides à domicile et bénévoles ont été, et sont toujours, mobilisés pour être présents auprès de leurs bénéficiaires dans le respect des consignes sanitaires.

En 2022, le service A.D.M.R. comprend 96 bénévoles, 32 salariées et l'association intervient auprès de 302 personnes âgées, fragiles et dépendantes.

Ils vous accueillent du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 - 324 Grande Rue 38270 PACT



PRÉPARATION DÉCO DE NOËL A L'ATELIER CRÉATIF

Le 24 Novembre était la dernière séance des ateliers créatifs de l'année 2022.

Au menu : centres de tables, bougies, petites décorations...

La reprise a eu lieu début d'année 2023.



Pour rappel :

L'atelier est ouvert à toutes et à tous, bricoleurs, couturières, tricoteuses... ou simplement pour rechercher de la compagnie.

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Que pourra-t-on payer chez les buralistes agréés ?

Toutes les factures de la vie quotidienne: amendes, cantine, crèche, hôpital ou encore les impôts de moins de 300€ (par exemple les petites taxes d'habitation ou foncières et tous les impôts qui présentent le QR code prévu à cet effet). Ce service de proximité constitue une offre de services supplémentaires au bénéfice des usagers, notamment auprès des personnes qui ne disposent pas de compte bancaire, qui rencontrent des difficultés à se déplacer ou qui ne maîtrisent pas internet.

Quels montants pour quelles factures ?

- pour les factures de la vie quotidienne : jusqu'à 300 € en espèces, et sans limitation de montant en carte bancaire ;
- pour les impôts : jusqu'à 300 € en espèces ou en carte bancaire

Comment ça marche ?

L'utilisateur devra simplement s'assurer que son avis ou sa facture comporte un « QR code » et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure dans les modalités de paiement. Une fois chez un buraliste agréé (reconnaisable par l'affiche apposée sur sa devanture), l'utilisateur, muni de sa facture, scanne son QR code et paye. **Le paiement est réalisé en toute confidentialité** à l'aide d'un terminal sécurisé de la Française des Jeux déjà disponible et adapté à cet effet : **il n'est pas nécessaire de confier sa facture au buraliste et celui-ci n'a accès à aucune information de nature personnelle.**



**BURALISTE AGREE : TABAC PRESSE LE GEMO - 24 rue de la République
38270 BEAUREPAIRE**

ACCA



La chasse autrement le 18 et 19 Mars

Suite au succès de l'année précédente, les sociétés de chasse de Bellegarde-Poussieu, Montseveroux et Pact en partenariat avec l'AFACCC 38 (Association Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants) organisent un concours de meutes sur lièvres. Cette manifestation est ouverte au grand public et se déroule sans armes. Ici point de mise à mort ou de coup de feu, il n'est question que de promouvoir le travail, le dressage, les qualités des chiens de chasse et la complicité fabuleuse avec leurs maîtres.

Ce sera surtout l'occasion de voir évoluer des meutes entre 6 et 10 chiens de races différentes qui n'auront qu'un seul but, poursuivre un lièvre en ignorant les autres animaux tels que le chevreuil ou le renard.

Découvrir des chiens spécialisés dans la chasse du lièvre, passionnés, aux voix magnifiques, chassant en meutes à la recherche d'un capucin. Le rapprocher et mener celui-ci est un véritable spectacle visuel, mais aussi sonore. De plus, une démonstration sur la voie du chevreuil aura lieu le dimanche après-midi.

Le rendez-vous est donné au Foyer-Rural de Bellegarde-Poussieu à partir de 7h, une buvette et des repas seront servis, atmosphère conviviale garantie, chasseurs et non chasseurs venez nombreux.

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023 - 8 Janvier au Foyer Rural



Mr le Maire et son conseil municipal pendant son allocution.

Les administrés attentifs et nombreux au rendez-vous.





EDF, ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Face à la Hausse des prix de l'énergie, le gouvernement va attribuer trois aides exceptionnelles pour aider les clients à payer leur facture d'énergie.

Cheque Energie exceptionnel

12 millions de bénéficiaires aux revenus les plus modestes

Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFR/UC < 10 800 €) : 200 €

Nouveaux bénéficiaires (10 800 € ≤ RFR/UC < 17 400 €) : 100 €

Les Chèques Energie » seront envoyés aux bénéficiaires entre le 12 décembre 2022 et le 3 février 2023

Un Chèque exceptionnel opération Fioul

1,6 million de bénéficiaires aux revenus les plus modestes

Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFR/UC < 10 800 €) : 200 €

Nouveaux bénéficiaires (10 800 € ≤ RFR/UC < 20 000 €) : 100 €

Pour 170 000 clients ayant utilisé leur dernier chèque énergie pour payer du fioul, les Chèques Energie » ont été envoyés la semaine du 14 au 18 novembre 2022.

Pour les autres bénéficiaires (1,4 million), ils devront faire une demande sur le portail <https://chequefioul.asp-public.fr>

Chèque exceptionnel bois

Ce chèque vient d'être décidé (il sera envoyé en 2023), les modalités sont en cours de création par la DGEC

Tous ces chèques sont cumulables, et seront utilisables pour toutes les énergies.

les bénéficiaires pourront utiliser l'ensemble de ces chèques à EDF, même fioul ou bois, pour régler leurs factures d'électricité ou de gaz.

EXERCICE NUCLÉAIRE

Un exercice national de sûreté nucléaire s'est déroulé sur le site de la centrale de Saint-Alban/Saint-Maurice le vendredi 25 novembre. L'objectif de celui-ci a été de tester les dispositifs d'alerte et d'organisation de crise en cas d'accident nucléaire. Un tel accident impacterait l'Isère rhodanienne, ainsi que les départements de la Loire et du Rhône.

Afin d'en expliquer le scénario, le fonctionnement et les contraintes de cet exercice, une réunion publique s'est tenue le 17 novembre. A cette effet, le sous-préfet de Vienne, les services de l'Etat, l'Agence de sûreté nucléaire et l'ASN ont donc expliqué aux participants les tenants et les aboutissants de cet exercice national.



VIDEO PROTECTION

Comme cela avait été annoncé, 4 caméras vidéo ont été installées début janvier. Elles sont présentes en face de la mairie, et en face du foyer rural. Elles sont orientées différemment de façon à prendre les trois accès au centre du village. Elles permettront de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans un lieu particulièrement exposé. Ces dispositifs peuvent également permettre de constater les infractions aux règles de la circulation.

Attention, le visionnage est strictement encadré. (article L 251-2 du Code de la Sécurité intérieure). Il existe une kyrielle de dispositions quant aux visionnages, extractions, conservations de données.

Une désignation d'un correspondant RGPD, (Règlement général sur la protection des données) DTO(Data transfert object), et CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) est nécessaire .



Monsieur le Maire possède déjà ces validations. Une autre personne, sera aussi désignée pour un accès aux images. Les images pourront être visionnées lors d'une réquisition des services de la gendarmerie.

Cette installation a reçu l'autorisation des services de la Préfecture de l'ISERE.

Compte-rendu de la réunion médiathèque du Vendredi 6 Janvier.

L'année 2022 a été une bonne année pour nous !!

100 emprunteurs actifs, 31 nouvelles inscriptions, 3363 prêts de documents.

3 animations qui ont attiré du monde, à chaque fois objectif atteint. Elles ont fait la joie des enfants et des parents !

Divers aménagements pour faciliter l'accès aux documents, l'accès au site de réservations !

Renouvellement régulier des BD adultes empruntées à la MDI (1 fois par trimestre) car quelques amateurs assidus sont demandeurs !

Avec le budget de 1500 euros alloué par la mairie pour l'achat de livres, nous effectuons 1 commande par trimestre, avec essentiellement des nouveautés, appréciées par nos lecteurs !

Tous les lundis et mardis, nous accueillons les classes de la maternelle au CM2, avec un prêt par mois et activités en lien avec le livre ! Les enfants sont contents et participent toujours dans la joie et la bonne humeur ! Nous avons un bon retour des parents.

Pour cette nouvelle année 2023, nous avons quelques projets d'animation dont une est déjà datée !

Vendredi 07/04 à 18h dans notre médiathèque, spectacle Declic Clac « musique et moi » pour tout public et pour une durée de 50 min.

Ludothèque, Projections de films animés, Ebulliscience, Fête du cinéma d'animation, Fête de la Science, Ateliers « stop motion » (avec tablettes), Café débat, Invitation d'un auteur de Moissieu

Cécile, Mireille, Magali et Marie-Noëlle sont à votre disposition.



BELOTE ACCA

Le concours Belote de L'ACCA du 15/01 s'est parfaitement déroulé. Les intempéries de ce dimanche n'ont pas perturbé les 64 doublettes présentes. Classement serré après 3 parties.

1er *Hélène et Jean-Pierre avec 4269 points*

2ème *Bernard et Gérard avec 4254 points*

la troisième équipe en totalise 4244



Merci aux organisateurs pour ces moments de retrouvailles et d'échanges.

Prochaine manifestation : matinée Boudin / caillettes / charcuterie le dimanche 5 mars. Bons de commande bientôt à votre disposition.



PERMANENCES D'INTERVENANT SOCIAL

Vous êtes victime de violence physique, sexuelle ou psychologique, d'un accident de la route, d'un vol ou d'une escroquerie ?

L'association France VICTIMES 38 APRESS en partenariat avec la communauté de communes EBER, propose des permanences d'intervenant social au sein des 3 gendarmeries du territoire :

- Gendarmerie de **St Clair du Rhône** : les **mardis** de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Gendarmerie de **Roussillon** : les **lundis et mardis** de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Gendarmerie de **Beaurepaire** : les **mercredis** de 9h à 12h et de 14h à 18h

Pour joindre les intervenants sociaux, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'association au 04 74 53 58 13.

Les intervenants sociaux en gendarmerie ont pour mission :

- **Accueil et écoute active des victimes** pour mieux comprendre leur situation
- **Information et conseil** dans les démarches administratives, d'accompagnement et d'accès aux droits
- **Orientation** vers les services sociaux adaptés, en fonction des besoins
- **Accompagnement au dépôt de plainte**

Les permanences sont gratuites, anonymes et sans rendez-vous.

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES SUR LA COMMUNE DE PACT

Mme AYALA Janine - 04 74 84 81 92 -

Mme FAYARD Séverine - 04 74 87 02 39 -

Mme RUFFO Audrey - 06 61 63 89 54

Mme SPYCKERELLE Catherine - 06 09 66 70 63



REPAS DES AINÉS DU 26 FEVRIER

Les personnes domiciliées sur la commune de 70 ans et plus peuvent s'inscrire au repas offert par la commune avant le 6 Février 2023.



Téléphone de la Mairie : 04 74 84 87 60

Amicale des donneurs de sang bénévoles Valloire Dolon Varèze

En France, chaque année, un million de patients sont soignés grâce au don de sang. Ces dons sont indispensables pour soigner des malades, par exemple, atteints de leucémie, cancer, maladie chronique, sans oublier les victimes d'accidents. Il faut savoir que certains patients sont transfusés toutes les semaines depuis leur plus jeune âge.

L'E.F.S (l'établissement français du sang) souhaiterait que les donneurs donnent leur sang, en moyenne, 2 fois par an.

Toute personne de 18 à 70 ans, d'au moins 50kg et en bonne santé peut donner son sang.

Vous pourrez nous retrouver prochainement de 16 h à 19 h 30 aux dates suivantes :

- Mardi 14 Février à Cour et buis
- Mardi 14 Mars à Pisieu
- Lundi 15 Mai à Beaurepaire
- Lundi 22 Mai à Beaurepaire
- Lundi 24 Juillet à St Barthélémy
- Lundi 31 Juillet à St Barthélémy
- Lundi 18 Septembre à Cour et buis
- Lundi 16 Octobre à Beaurepaire
- Lundi 23 Octobre à Beaurepaire



Pensez à réserver votre RDV sur <https://mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr/> mais ce n'est plus une obligation cependant la pièce d'identité est obligatoire depuis 2 ans au moins (Carte d'identité, permis de conduire, carte vitale et même votre carte d'identité en photo sur téléphone).

L'amicale recrute toujours des bénévoles, toutes personnes de bonnes volontés seront les bienvenues au sein de notre équipe.

☎ 06 14 61 42 77

💻 dondesang38270@gmail.com



Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages



- *Pouvez-vous chauffer régulièrement votre logement ?*
- *Êtes-vous en mesure de faire face à une dépense imprévue d'un montant de 1 000 euros ?*
- *Sur une échelle allant de 0 à 10, quelle est votre satisfaction concernant la vie que vous menez ?*

Ce sont quelques-unes des questions posées dans l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) que l'Insee réalise **de février à avril 2023**. Près de 23 000 ménages de France métropolitaine et départements d'outre-mer sont interrogés.

Comment se déroule l'enquête ?

Afin de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage : cela prendrait trop de temps et serait trop coûteux. Un échantillon de logements est donc tiré au hasard. Si vous avez reçu un courrier postal de l'Insee vous invitant à répondre à cette enquête, c'est que vous avez été tiré(e) au sort. Un enquêteur de l'Insee va vous contacter pour fixer un rendez-vous. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte officielle. L'entretien se déroulera en face-à-face. En cas de doute, il est également possible de se faire confirmer l'identité de l'enquêteur via le [formulaire de contact](#), en précisant le nom et prénom de l'enquêteur, et dans la mesure du possible son numéro de téléphone et le nom de l'enquête. Un retour par mail sera fait dans les 48 heures.

Vos données sont anonymes, vos réponses protégées.

Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, et est à caractère obligatoire. La collecte de cette enquête est placée sous la responsabilité de l'Insee. Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses. Celles-ci seront utilisées uniquement à des fins d'études statistiques, la loi interdisant tout usage à des fins de contrôle fiscal.

Commune de Pact

Population municipale	858
Population comptée à part	18
Population totale	876

Définitions des catégories de population

Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- Les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - * Services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - * Communautés religieuses ;
 - * Casernes ou établissements militaires ;
- Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;

La population totale est la somme de la population municipales et de la population comptée à part.

MEDIATION SANTÉ

VOTRE ACCÈS A LA SANTÉ

- Un lieu d'accueil, d'écoute et d'information.
- Un accompagnement vers la santé.
- Un relais de proximité qui vous aide et vous soutient dans vos démarches d'accès aux droits de santé.

Les services de la Médiation santé sont entièrement gratuits.

POUR QUI ?

La médiation santé est un service à destination des habitants éloignés du soins et résidents sur la Communauté de Commune Entre Bièvre et Rhône.

QUI EST LE MÉDIATEUR SANTÉ ?

C'est votre interlocuteur pour :

- Vous accueillir, informer, écouter, orienter et accompagner vers les structures et professionnels sanitaires et sociaux
- Vous aider à la prise en charge de votre santé
- Evaluer vos besoins
- Vous aider aux démarches administratives d'accès aux droits de santé

Vous proposer des animations collectives de prévention et d'éducation à la santé

UNE AIDE AUX DÉMARCHES D'ACCÈS AUX DROITS

- **Assurance maladie** : Affiliations sécurité Sociale, CMU/CMUc, Aide Médicale de l'Etat, secours financiers pour soins, pensions d'invalidité etc.
- **Complémentaire santé** : Affiliations à des mutuelles, Aides à la complémentaire santé, résiliations etc.
- **Aide à la constitution de dossiers** : RQTH (Reconnaissance Qualité Travail Handicapé), AAH (Allocations aux Adultes Handicapés), APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) etc.

ACCOMPAGNEMENT DANS VOTRE PARCOURS DE SOINS

Si votre situation le nécessite, le médiateur santé peut vous accompagner lors de vos rendez-vous médicaux.

PERMAMENCES SUR BEAUREPAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi sur Rendez-vous

Mme MOOG Virginie 06 47 19 27 83 ou mediateur.sante.beaurepaire@orange.fr

Le dispositif Bus France Services est désormais présent sur l'ensemble du territoire. Les médiateurs présents au sein de ces bus vous accueillent, informent et accompagnent dans toutes vos démarches administratives et numériques.

Le bus MSA intervient depuis juillet 2022 sur les communes d'Agnin, Assieu, Beaurepaire, Chanas, Les Roches-de-Condrieu et Saint-Maurice-l'Exil. Vous retrouverez les services tel que :

- ◇ État civil : papiers d'identité, acte de naissance, acte de décès...
- ◇ Formation, Emploi, Retraite : accompagnement à la recherche d'emploi et autres formalités, préparer la retraite, s'informer sur la formation
- ◇ Justice : accompagnement à la gestion d'un litige, conflit ou d'une infraction
- ◇ Budget : déclaration de revenus, accompagnement à la gestion de difficulté financière ou litige de consommation
- ◇ Logement, mobilité, courrier : demande d'allocation logement, changement de situation
- ◇ Prévention santé : remboursement de soins médicaux, situation de handicap, accès aux droits

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE 		SANTÉ 
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE 	
JUSTICE 	BUDGET 	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER 

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

CONTACT :

Entre Bièvre et Rhône CC
Rue du 19 mars 1962
38550 Saint-Maurice-l'Exil
04 74 29 31 00

PERMANENCES BEAUREPAIRE :

Les mercredis
De 9h à 12h et de 13h à 16h
Mairie - 28 rue Français
38270 BEAUREPAIRE

CHOUROUTE DE LA REP

Cette année, la choucroute se fera à nouveau au foyer rural le 5 février 2023 à 12h00.

Les repas à emporter seront à récupérer devant le foyer rural entre 8h30 et 11h00 auprès du camion frigo.

Le tarif de cette année reste fixé à 23€.

Le règlement se fera sur place le jour du repas en espèces ou par chèque (à l'ordre de REP).

A RESERVER IMPERATIVEMENT avant le 31 JANVIER au 06 12 68 74 93

En 2022, Le Sou des Ecoles c'était cela...

Une Belle matinée Boudin du 11 Novembre

Depuis quelques années, le 11 Novembre est bercé par la commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, mais c'est aussi le rendez-vous où nous nous retrouvons pour profiter de la première matinée boudin de notre village.

Le duo de choc a répondu comme chaque année à notre appel, **Michel et Denis dit « Nounours »**, ainsi que vous volontaires qui étaient présents, que ce soit dans la confection ou dans la préparation.

A nos petites mains présentes, *Annie, Fifi, Cricri, Timide, Max, Jean-Jean et Maurice.*

Nous avons passé de très bons moments et nous vous en REMERCIONS du fond du cœur

Également, nous remercions La boucherie COTTEIDIN, Le jardin de Paco, La ferme BEAUVERT, Mr JOURDAN Jérémy et Pizza Del.



N'oublions pas nos grands gagnants du Panier Garni qui pesait 10.260 kgs.

Poids annoncé par Monsieur 10.250 kgs.



Et puis il y a eu,

La 2nde Marche Nocturne du 09 Décembre

en association avec la Mairie.

Vous avez été 120 personnes à vous inscrire pour cette deuxième édition de la marche de 6 kms et sans pluie. Suivie d'une exposition photos par Mr PICHIO dans l'église de Pact et 151 personnes avaient réservé un repas.

Ce fut un bon moment de convivialité où l'heure avait sonné de faire plaisir à vos papilles grâce à une bonne soupe à l'oignon concoctée par Damien PERRONO.



Enfin,

Le 16 décembre avait sonné l'heure des vacances scolaires de Noël

Qui dit Noël, Dit Agrumes, Fleurs de Noël

Et convivialité lors du passage du père Noël...



L'équipe du Sou des Ecoles, et au nom de tous les enfants de l'école, vous remercie de vos présences lors des festivités.

Nous vous souhaitons une Belle et Heureuse Année 2023

INFORMATIONS ET NUMEROS UTILES

La Mairie de votre commune ne dispose pas de toutes les compétences pour vous accompagner dans vos démarches ou vous renseigner. Par conséquent il est nécessaire de joindre directement les services concernés :

Eau et Assainissement :

Eaux d'Entre Bièvre et Rhône

7 rue des Vêpres

38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

04 74 86 39 70

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Redevance incitative :

Pôle de Proximité EBER

28 rue Français

38270 Beaurepaire

04 74 84 67 29

Déchetterie Beaurepaire

ZI, Les Fromentaux, 38270 Beaurepaire

04 74 84 67 29

Horaires d'ouverture :

Période été (du 01/04 au 31/10)

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 13h30 à 18h
- *dimanche et jours fériés : fermé*

Période hiver (du 01/11 au 31/03)

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Jeudi de 13h30 à 17h
- *dimanche et jours fériés : fermé*

Urgence dépannage électricité (ENEDIS) : 09 726 750 38

Problème technique télécoms en terrain privé : contacter son opérateur (Orange, Bouygues, SFR...)

HORAIRE



BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 14 h00 - 18h00

Vendredi : 10h00 - 11h30

Samedi : 9h00 - 11h30

POINT NUMÉRIQUE

Jeudi : 8h45 - 11h30

Tel : 04 81 92 25 50

Gendarmerie de Beaurepaire : 04 74 84 60 17

Pompiers : 18 (112 depuis un portable)

SAMU : 15

Défibrillateur à Pact : disponible sur la façade de la Mairie

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

PACS :

Le pacte civil de solidarité est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. L'enregistrement des Pacs est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

LE PETIT MARCHÉ DU LUNDI SOIR :

Tous les 15 jours - Place du Foyer Rural - Présence de la Ferme de Beauvert, éthi'picerie et la chèvrerie Cch & Cie. Prochaines date : 6 et 20 Février

CORRESPONDANT DU DAUPHINE LIBERE :

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille, vous pouvez contacter Mr MONIN Pierre Alexandre - 06 13 24 36 68

RECENSEMENT CITOYEN :

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

DEMATERIALISATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, il est désormais possible de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme sur internet via le lien : <https://gu.entre-bievretrhone.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- ♦ DIMANCHE 5 FEVRIER : Choucroute de la REP - *Foyer*
- ♦ VENDREDI 24 FEVRIER : Carnaval du Sou des Ecoles - *Foyer + extérieur*
- ♦ DIMANCHE 26 FEVRIER : Repas aux aînés - *Foyer*
- ♦ DIMANCHE 5 MARS : Boudins (organisation ACCA)
- ♦ VENDREDI 17 MARS : Fête de la St Patrick - *Foyer*
- ♦ DIMANCHE 19 MARS : Défilé - *extérieur*
- ♦ DIMANCHE 9 AVRIL : Chasse aux œufs de la municipalité - *stade*
- ♦ SAMEDI 22 et DIMANCHE 23 AVRIL : Vogue et Foulée Pactoise



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'AGENCE POSTALE de PACT est ouverte :

*Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi
8h30 à 11h30 (départ du courrier à 8 H 30)*

Ouverte le 1er mercredi du mois

Fermée le 1er samedi du mois

Adresse : 285 grande rue, 38270 PACT

Tel : 04 74 84 66 42

En cas d'urgence, rendez-vous à la POSTE à BEAUREPAIRE



MAIRIE DE PACT

Horaires d'ouverture :

MARDI DE 13 H 30 à 18 H

JEUDI DE 15 H à 18 H 30

VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H

Mr le Maire reçoit le samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

Coordonnées :

Adresse : MAIRIE DE PACT - 38270 PACT

Tel : 04 74 84 87 60 / E-mail : mairie.pact@entre-bievreethone.fr

Site Internet : mairie-pact.fr

La commission information :

Mme BERTINO MIREILLE

Mr HUNNIBAL BERNARD